

Les agences de communication contre l'abstention



"Notre seule consigne de vote, c'est de voter"

©Agence Being

Paris, le 13 mars 2012 - L'Association des Agences-Conseils en Communication* lance une action publique fondée sur le désir de démontrer que la communication et la créativité ont un rôle fondamental à jouer dans notre pays. Un rôle complet, économique, mais aussi sociétal et humain : **participer à la lutte contre l'abstention !**

L'AACC présente donc la première campagne collective de ses agences membres, pour l'association Démocratie et Communication. Lancé au lendemain de la présidentielle de 2002 le collectif associatif Démocratie & Communication a pour objectif de moderniser la communication politique française, en remettant notamment en perspective ses dispositifs d'encadrement dans les périodes précédant les scrutins électoraux.

Cette démarche unique, construite à partir de **9 approches et dispositifs originaux**, sera à découvrir **entre le 25 mars et le 9 avril 2012**, elle est signée des agences :

Action d'éclat - "Une Goutte d'Eau"
Ailleurs exactement - "L'Abstention n'aura pas ma voix"
Being - "Le Bulletin"
Herezie - "Trop Jeune"
JWT - "L'Appli Moi Président"
Lowe Stratéus - "Le Compteur"
TBWA\Paris - "5 ou 10g / Le Slam"
TBWA\Corporate - "Vote Zapping"
Wunderman - "L'Entretien d'Embauche"

Ces campagnes seront déclinées avec le soutien de la communauté des médias. **Plus de 40 supports** qui ont souhaité soutenir et revendiquer leur attachement à la création publicitaire de qualité et leur mobilisation pour un sujet citoyen : **la lutte contre l'abstention !**

Ces créations sont à **consulter et à partager** sur un site créé spécialement par l'AACC :

www.aaccvote2012.fr

A propos de l'AACC

Créée en 1972, l'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC), est un syndicat professionnel régi par la loi du 21 mars 1884. Représentant plus de 80% de la profession, l'AACC regroupe 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 10 000 salariés. L'AACC est aussi une fédération de métiers qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : publicité, marketing services, communication interactive, communication corporate, communication santé, production publicitaire, communication événementielle et communication éditoriale. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

www.aacc.fr

Contacts presse :

AACC

Charles Tauzi - 01 47 42 27 26 – ctauzi@aacc.fr

DEMOCRATIE & COMMUNICATION

Florence Taïeb - 01 55 43 50 68 - florence.taieb@ailleurs-exactement.com

VAE SOLIS

Isabelle Mas – 01 53 92 80 10 - isabelle.mas@vae-solis.com